III) Représentation graphique dans un repère du plan

Dans un repère du plan :

- si on représente une situation de proportionnalité, alors on obtient des points **alignés avec l'origine** du repère.

- si on a des points alignés avec l'origine du repère, alors cette représentation graphique illustre une situation de proportionnalité.

Exemple:

Grandeur n°1	10	20	25
Grandeur n°2	4	8	10

Cette situation de proportionnalité est représentée graphiquement dans un repère par des points alignés avec l'origine

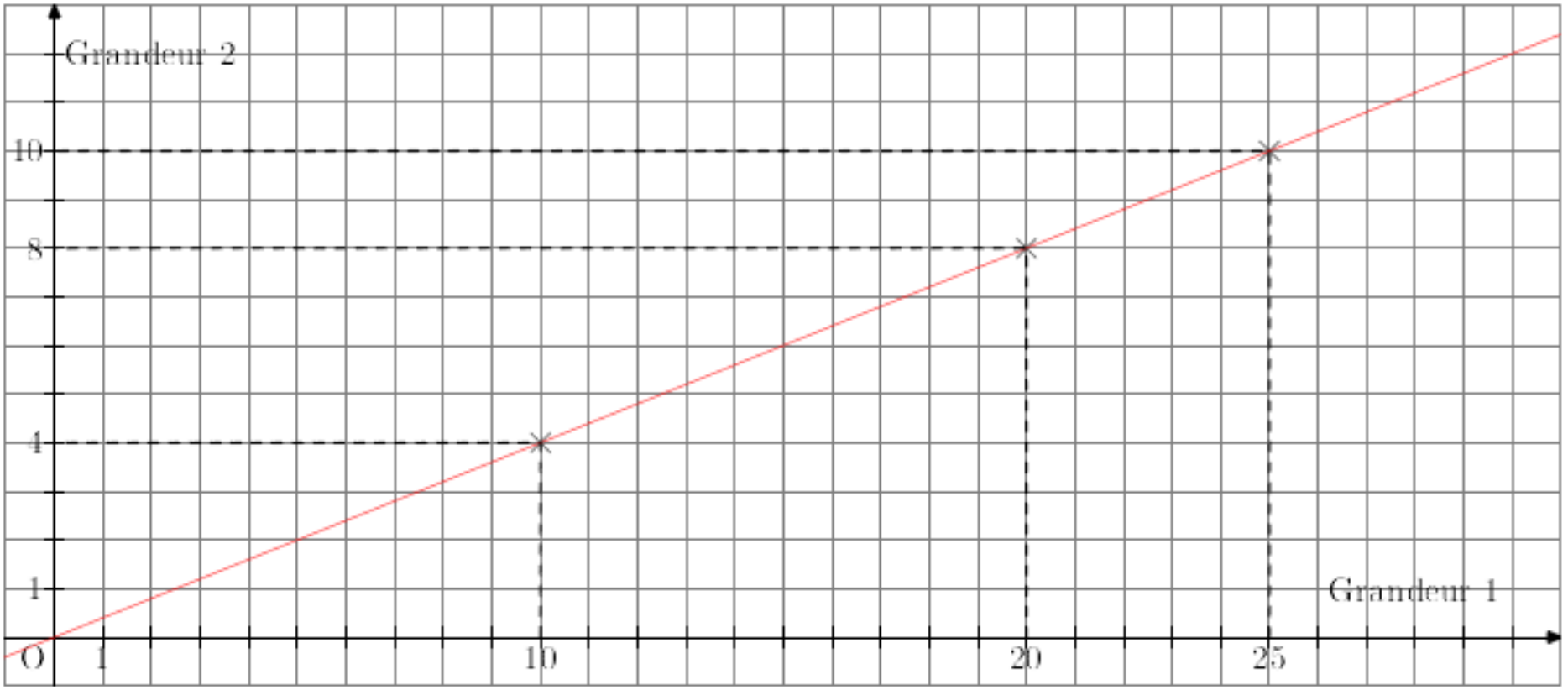
Grandeur 2
10
8
4
1
O
1
10
20
25
Grandeur 1